

Chambre Belge des Déménageurs

LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS D'UN SECTEUR EN PLEINE MUTATION

Sur les 200 entreprises de déménagement belges, près de 100 sont affiliées à la Chambre Belge des Déménageurs (CBD) dont Luc Christiaens est le président. La mission de la CBD organisée au plan fédéral consiste à défendre les intérêts du secteur, à fournir des informations et des conseils aux membres et à améliorer la qualité du service.

Un comité consultatif va être lancé encore en cette fin d'année pour fournir conseils et accompagnement aux membres.

Il regroupera des spécialistes et experts en matière d'assurance, d'immobilier, de législation sociale et couvrira aussi les autres matières juridiques.

Luc Christiaens : « Le secteur du déménagement emploie quelque 2000 personnes. Il s'agit essentiellement de travail manuel effectué souvent par des travailleurs ayant un faible niveau de formation. Nous sommes donc bien placés pour

pouvoir parler de responsabilité sociétale et sociale pour les mises à l'emploi dans notre secteur. » La CBD est donc logiquement le partenaire dans les négociations de la sous-commission paritaire du secteur.

Une formation en vue d'un service qualitatif

Dans l'intérêt du service, les partenaires sociaux du secteur du déménagement ont créé un centre de formation à Evere sous le statut d'ASBL, baptisée « Ambassador ». Deux personnes sont constamment à pied d'œuvre, rejointes par des chargés de cours indépendants. Les cours peuvent se dérouler à l'Ambassador d'Evere et ou sur

site externe. Ambassador est subsidié par les pouvoirs publics flamands. Les formations en déménagement qui y sont données sont très orientées vers la pratique quotidienne du métier.

Luc Christiaens : « Les chauffeurs des entreprises de déménagement qui disposent d'un permis C ont l'obligation légale de suivre une formation de 35 h sur cinq ans pour conserver la validité du permis après 2016. Ces formations continues sont également organisées dans les locaux d'Ambassador. »

Par ailleurs, une centrale d'achat (VACAD)⁽¹⁾ a été récemment créée au sein de la CBD. Elle propose à ses membres de réaliser des achats groupés à de meilleures conditions. Ce service est de plus en plus apprécié et consulté, y compris en dehors du secteur du déménagement.

Les défis de la mobilité pèsent lourd sur le secteur

Le secteur du déménagement doit relever de multiples défis et surmonter de nombreux handicaps. Luc Christiaens : « Les camions poids-lourds sont exclus partout, notamment dans les centres villes, alors que nous ne pouvons pas nous en passer. De plus, nous rencontrons des problèmes croissants pour effectuer les déménagements en raison de certains aménagements urbains qui constituent des obstacles entre la route et le bâtiment (potelets de démarcation, seuils, arbres, plantations, etc.). Le stationnement pour un camion en devient très difficile. Une opération de déménagement en zone urbaine ne devient pas seulement pénible d'un point de vue technique, mais devient aussi très coûteuse suite aux pertes de temps occasionnées. »

Les péages autoroutiers se profilent comme un prochain handicap pour notre secteur d'activité. La Région flamande prévoit de l'introduire dès 2016 pour tout le trafic poids-lourd et les autres Régions suivront probablement le mouvement. Mais c'est certainement le chaos quotidien croissant en termes de mobilité qui constitue l'une des plus grandes menaces pour le secteur.

Luc Christiaens, président national de la Chambre Belge des Déménageurs



(1) VACAD : Verhuis Aankoop Centrale / Centrale d'Achat Déménagement - www.vacad.be

“ Lorsque l'économie est en mouvement, les déménagements sont nombreux et nous sommes satisfaits ! “

Luc Christiaens : « Les trajets durent beaucoup plus longtemps en raison de la congestion routière. Ceci et les tracasseries administratives font grimper les coûts de déménagement. Nous subissons une politique contre-productive en matière de mobilité ! »

« Le statut unique pour ouvriers et employés impacte très sérieusement le secteur du déménagement car celui-ci est très intensif en main-d'œuvre », déplore Luc Christiaens. « Cette nouvelle législation rigidifie le marché du travail alors que le secteur du déménagement réclame justement plus flexibilité et doit souvent trouver des solutions pour trouver la main d'œuvre occasionnelle supplémentaire pour faire face aux pics d'activité. » Cette situation est d'autant plus difficile qu'une main-d'œuvre étrangère qui ne serait pas soumise à la législation sociale belge est à nos portes pour conquérir le marché. Elle pourrait représenter une concurrence déloyale. Du côté de l'employeur, les nouveaux délais de préavis liés aux contrats d'engagement de durée indéterminée sont perçus comme bien trop onéreux. « Cette nouvelle situation juridique rend l'engagement à durée indéterminée moins attractif et, dans beaucoup de cas, les entreprises de déménagement feront dès lors davantage appel à de la sous-traitance », souligne Luc Christiaens. De plus, les déménageurs atteignant l'âge de 50 ans sont physiquement en fin de carrière et ils ont peu de possibilités pour trouver dans les entreprises de déménagement un emploi physiquement moins éprouvant.

Démarcation en vue pour l'avenir

Le secteur va très probablement connaître une démarcation et une scission importantes entre petites et grandes entreprises de déménagement, ainsi qu'une spécialisation poussée par type d'activité. « Les grandes entreprises peuvent conserver un parc de véhicules diversifié et miser au maximum sur la flexibilité par rapport à leurs missions », commente Luc Christiaens. « Le secteur du déménagement exige aussi des investissements financiers considérables. C'est ainsi que, pour travailler efficacement, nous avons besoin d'un poids-lourd par équipe de trois personnes, complété par un élévateur. Un grand nombre d'entreprises de déménagement ont en outre investi dans des bâtiments pour le stockage des marchandises de leurs clients. Ce niveau d'investissement nécessaire met le seuil d'accessibilité au secteur à un niveau relativement haut. »

Eduard Coddé



Vous êtes peut-être celui ou celle que nous recherchons...

**Vous avez une expérience et des références en gestion facilitaire ?
Alors vous correspondez peut-être aux profils recherchés dans les offres d'emplois publiées dans les médias Profacility.**

**Soyez les premiers informés,
consultez les offres d'emplois FM - RE
sur www.profacility.be/jobs**



www.profacility.be/jobs